

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

Matériaux pour une logique naturelle

(LAD I)

par Jean-Blaise GRIZE, Neuchâtel

N° 29 — Mai 1976

Archives

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Centre de recherches sémiologiques

Avenue Clos-Brochet 30

2000 Neuchâtel (Suisse)

MATÉRIAUX POUR UNE LOGIQUE NATURELLE

(LAD I)

par Jean-Blaise GRIZE, Neuchâtel

Sommaire

Avertissement	
I. Logique et argumentation	1-17
II. Logique et schématisation	19-63
III. Quelques opérations logico-discursives	65-87

AVERTISSEMENT

Ce vingt-neuvième cahier des Travaux du Centre de Recherches sémiologiques répond à une triple motivation.

(1) Tout d'abord notre recherche Logique, argumentation et théorie du discours (FNSRS, no 1.9060.73) est parvenue au terme d'une première étape. Avant de la poursuivre, il paraissait utile de faire le point, de réunir les concepts fondamentaux que nous avons dégagés et de recenser quelques-uns des résultats que nous avons l'intention d'affiner et d'exploiter dans un deuxième temps.

(2) Il arrive assez souvent que, au cours de rencontres avec d'autres groupes de chercheurs, nous soyons sollicités de fournir un document qui reflète le point de vue qui est le nôtre. Ce cahier doit y servir.

(3) Les trois textes réunis ici seront vraisemblablement publiés. Le premier dans le cadre du Centre de Recherche en didactique de l'Université du Québec à Montréal, le deuxième dans un ouvrage collectif The analysis of meaning and thought, à paraître chez Edward Arnold à Londres, le troisième enfin dans les actes d'un colloque sur Logiche, calcoli, formalizzazioni e lingue storico-naturali qui se tiendra à Catania à la fin de l'été. Mais, outre que le deuxième sera en anglais, on sait combien peuvent être longs les délais de publication.

Pour terminer je tiens à souligner le fait que ces trois textes représentent des états d'une recherche et ne sont pas contemporains. Ainsi ne prétendent-ils pas fournir des résultats "définitifs", mais des moments d'une élaboration. On notera, en particulier, que la terminologie n'y est pas entièrement stabilisée et que certaines notions varient de l'un à l'autre.

Jean-Blaise GRIZE, mai 1976.

I. LOGIQUE ET ARGUMENTATION

D'Aristote à Perelman et à Toulmin, il existe bien des façons d'aborder le problème de l'argumentation. Chacune a sans aucun doute ses mérites, mais il faut bien reconnaître qu'aucune n'a encore fait l'unanimité des esprits. Il serait d'une outrecoiffante présomption de songer à apporter la solution, mais ce serait pure ingratitude à l'égard de ceux qui nous ont précédés et qui sont nos maîtres que de ne pas tenter de leur rendre hommage en les utilisant pour faire un pas de plus.

Je vais donc m'essayer à poser le problème de l'argumentation d'une façon assez large pour englober les acquis (§ 1). Je le restreindrai ensuite en détachant la notion de schématisation (§ 2) et je terminerai en dégagant le rôle de la logique naturelle (§ 3).

1. L'argumentation

1.1 Les rois de France avaient coutume, dit-on d'argumenter leurs décisions par cette simple déclaration "Tel est Notre bon plaisir" et leurs fidèles sujets agissaient en conséquence. Galilée accumula des faits, produisit des raisonnements très sensés et Rome refusa d'admettre que la Terre tournait. Cependant ni les uns - pour autant qu'ils en fussent avertis - ni l'autre ne mettaient en doute que la somme des angles d'un triangle ne fut égale à deux droits.

Tout ceci ne serait qu'anecdote, si le Dialogo sopra i due massimi sistemi del mondo n'était pas infiniment plus proche des Eléments d'Euclide que les

déclarations royales et si l'idée la plus commune n'était pas de rapprocher l'argumentation de la démonstration. Mais en fait, ces exemples suffisent à montrer que l'argumentation est un phénomène trop complexe pour être compris à partir d'un point de vue unique. Les rois étaient obéis et Galilée n'a pas convaincu malgré la qualité de ses raisonnements parce que, d'une certaine façon, il était hérétique. On s'aperçoit ainsi que l'étude de l'argumentation requiert au moins une double attention. D'une part, il faut analyser les conditions de productions des arguments, d'autre part il faut étudier leur forme. Mon propos est "formel", mais je vais tenter de ne pas exclure une approche situationnelle: j'espère même lui préparer sa place.

1.2 Aborder l'argumentation avec un souci formel, donc d'un point de vue logique, conduit inévitablement à la confronter à la démonstration. Sans doute les deux démarches ne sont-elles pas identiques. La première se réfère à l'opinion et la seconde est du domaine de la nécessité. Cela ne les empêche toutefois pas de se présenter sous un aspect assez semblable pour qu'il soit possible de les réduire toutes deux à des suites de propositions. Et c'est bien ainsi que procède, par exemple, S. Toulmin dans son ouvrage fondamental The Uses of Argument ⁽¹⁾.

Une telle approche, à la fois séduisante parce que la démonstration est quelque chose de bien connu et fructueuse grâce au talent de Toulmin, présente néanmoins un sérieux danger. Il consiste, eu égard tout justement à ce que la démonstration est un concept clair et rigoureux, à l'élever au rang de paradigme, à juger toute argumentation à son aune. Dès lors, non seulement l'argumentation apparaît comme un comportement hybride et dégénéré, mais on s'empêche de pouvoir accorder à la situation le rôle essentiel qu'elle joue.

Le monde de la nécessité démonstrative n'est

en effet nullement donné. Il est l'aboutissement d'une longue et difficile démarche. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner l'histoire de la science ou celle de la genèse de l'intelligence. La première fait voir que la démonstration est une invention des Grecs et la seconde qu'elle est le résultat d'une succession d'abstractions qui autorisent une pure combinatoire. Spécifiquement, le démonstratif réclame l'exclusion et de la situation concrète et du sujet qui raisonne et de ceux auxquels il s'adresse. Il est, bien entendu possible de réintroduire après coup ce que Ch. Perelman appelle l'auditoire universel⁽²⁾, et d'ajouter encore le sujet et la situation universels. Mais ce n'est encore là qu'une façon de parler d'un sujet, d'un auditoire et d'une situation vides, donc absents.

Il importe aussi de noter que, dans ce genre de discussion, le terme de démonstration s'entend en deux sens tout à fait différents et que l'on joue souvent sur eux. D'une part, il y a la démonstration au sens proprement logique qui n'est rien d'autre qu'une suite d'expressions bien formées entre lesquelles existent diverses relations explicitées une fois pour toutes. D'autre part, il y a la démonstration telle qu'elle se présente, disons, dans un cours de sciences. Or celle-ci est un acte de parole. Elle est produite par le maître, elle s'adresse à des étudiants et, si elle diffère d'un autre discours, c'est tout au plus parce que locuteur et auditeur se sont préalablement et explicitement mis d'accord sur un certain nombre de présupposés et ont accepté diverses conventions. En ce sens-là, mais en ce sens seulement, la démonstration peut être conçue comme une espèce du genre argumentation, de sorte que la distinction que l'ancienne rhétorique pratiquait entre les preuves logiques et les preuves subjectives lui serait applicable.

Cette façon de partager les preuves en deux classes -en droit disjointes- ne manque pas cependant de faire problème. La logique n'aurait-elle rien à voir

dans les preuves subjectives? Tout va dépendre de la conception que l'on se fait du sujet et de la logique. Supposons, comme cela arrive souvent, que quelqu'un plaide la vérité d'une proposition en énumérant simplement une suite d'exemples concrets où elle s'est trouvée vérifiée. Le logicien va parler de pétition de principe, il s'indignera et il aura raison relativement à l'idée de la déduction hypothético-déductive. Mais il n'est inscrit nulle part que la pensée ne puisse pas procéder autrement et que, ce faisant, elle ne se soumette pas aussi à quelque espèce de régularités qui pourraient alors porter légitimement le nom de logique.

Il ne faut pas sous-estimer, en effet, la portée d'une observation très élémentaire qui est que les argumentations effectivement produites dans la vie de tous les jours et qui sont reçues comme telles, ne sont pas nécessairement articulées more geometrico. Le meilleur argument, au sens courant du terme, est encore bien souvent l'énoncé d'un simple fait. La chose est bien claire chez l'enfant, mais elle n'est pas moins présente chez l'adulte. C'est ainsi que P. Vergès et son équipe ont montré⁽³⁾; sans aucun doute possible, que moins un adulte connaît le sujet dont il parle, plus il se contente d'une juxtaposition de faits, dont il a été le témoin plus ou moins direct.

On pourra certes objecter à de telles considérations qu'elles confondent raisonnement et production de raisons. De fait, elles ne servent qu'à suggérer que rien, a priori, n'autorise à réduire l'argumentation au pur raisonnement. Chacun sait d'ailleurs à quelles sortes de manipulations, il faut se livrer pour "formaliser" le moindre texte réel. C'est un excellent exercice pour un débutant en logique, mais je crains fort que cela conduise à déformer essentiellement l'objet d'étude. En effet, parmi les transformations les plus fréquemment nécessaires, figurent le "rétablissement" de certaines prémisses et la modification de l'ordre de certains éléments. Or, parler

de rétablir une prémisse, c'est trancher le problème avant même de l'avoir étudié, c'est implicitement décider que le locuteur a manqué de rigueur, qu'il a oublié quelque chose. C'est comme supposer qu'il avait l'intention d'être géomètre sans y être parvenu. Hypothèse pour hypothèse: je pense plus fructueux de postuler qu'il a fait autre chose et que, ce qui apparaît comme une lacune aux yeux de la logique de la démonstration est un moyen aux yeux de celle de l'argumentation. Il en va d'ailleurs de même pour les transformations d'ordre. S'autoriser à permuter les éléments d'un texte, c'est tenir pour insignifiante la dispositio de la rhétorique, c'est faire abstraction de ce qu'une argumentation est un dialogue entre partenaires. Or ceux-ci, comme Aristote le soulignait⁽⁴⁾, disposent fondamentalement des mêmes moyens, de sorte que la disputatio ne peut procéder, de part et d'autre, que par adjonctions d'éléments nouveaux, que chacun va s'efforcer d'augmenter le nombre des faits utiles à sa cause, d'en placer quelques-uns avant certains autres, de les modifier, de les effacer.

1.2 Les remarques précédentes laissent déjà entendre qu'il paraît utile d'aborder l'étude de l'argumentation comme celle d'un certain type d'activités logico-discursives. Je reconnais qu'il ne s'agit encore ici que d'une déclaration d'intention et qu'il conviendra d'introduire des concepts propres à permettre un travail réel. Ce sera l'objet du paragraphe suivant. Mais il convient d'examiner d'abord les principales conséquences de l'introduction explicite de l'idée d'activité. J'en retiendrai trois.

1) Tout d'abord on ne saurait parler d'activité sans concevoir un sujet qui agit. Le statut qu'il convient de lui accorder soulève un problème fort complexe. Selon le point de vue que l'on adoptera, en effet, il sera possible de le concevoir comme un sujet psychologique,

sorte de support théorique des activités mises en oeuvre; comme une place dans le système institutionnel où le discours a été produit; comme le sujet de l'énonciation au sens de la linguistique; et l'on pourrait continuer l'énumération. La question n'est d'ailleurs pas de choisir entre ces diverses notions, mais de s'en inspirer plus ou moins -le chercheur doit bien partir de quelque chose- afin de construire un concept de sujet qui s'inscrira dans la théorie future, comme le fait Albert Morf pour le "maître" dans sa théorie des interventions cognitives (5). Je n'ignore pas ce qu'une telle heuristique a de périlleux. L'usage même de termes comme ceux de "sujet", de "représentation", d'"objectif visé" ne cesse de faire courir le risque de psychologisme, aussi longtemps du moins que la théorie n'est pas stabilisée. Mais comment, sans génie, procéder autrement? La "force", l'"inertie", l'"énergie" de la physique ont longtemps fait courir le même danger aux physiciens.

2) Tout ensemble d'activités argumentatives peut donner lieu à deux types de recherches, selon qu'il s'agit de l'art de persuader ou des moyens que toute argumentation met en oeuvre pour atteindre sa fin. Dans le premier cas, on a affaire à une science pratique qui, comme l'écrit S.J. Schmidt, "doit présenter aussi clairement que possible les règles selon lesquelles on peut argumenter avec succès" (6). Dans le second cas, c'est d'une science théorique qu'il s'agit et l'on peut dire d'elle ce qu'Aristote disait de la rhétorique: "sa fonction propre n'est pas de persuader, mais de voir les moyens de persuader que comporte chaque sujet." (7)

La recherche que nous conduisons (8) est du second type en ce sens qu'elle se veut science théorique de certains discours pratiques, savoir les discours argumentatifs. Ceci permet de mieux comprendre la nécessité que je signalais au début de cet article (cf. 1.1) d'une

double démarche. Celle sur laquelle insistent M. Ebel et P. Fiala⁽⁹⁾ et qui oblige à replacer les discours dans les conditions historiques et sociales qui les ont vu naître et celle "logique" dont je traite ici.

3) Parler d'activités logico-discursives conduit, enfin, à donner au mot "logique" un sens, certes historiquement premier, mais distinct de l'usage scientifique contemporain. Il s'agit, ainsi que le montre M.-J. Borel⁽¹⁰⁾, d'articuler entre elles, deux organisations: l'une notionnelle et l'autre textuelle. En d'autres termes, il faut concevoir la logique comme le système des opérations de pensée qui permettent à un sujet-locuteur en situation de proposer ses représentations à un auditoire et cela par le moyen d'un discours.

2. La notion de schématisation

2.1. Considérons un orateur α qui, dans une situation donnée, argumente pour un auditeur (ou un auditoire) β . Cela signifie que α cherche à faire adopter à β certaines attitudes ou certains comportements relativement à un objet ou à un thème donné. Pour ce faire, α adresse un discours à β et ce discours se déroule dans une langue naturelle. Je dirai aussi que α propose à β une schématisation de la situation.

Il ne s'agit encore que d'une façon de parler, mais on peut cependant noter déjà que l'ambiguïté du terme "schématisation" est avantageuse. En un premier sens, en effet, on est renvoyé à l'idée d'une production, à celle du déploiement devant β d'une activité langagière, dont on peut immédiatement noter qu'elle est de nature essentiellement dialogique. En un second sens, on est renvoyé au ré-

sultat même de cette activité, à un schéma de la situation, schéma destiné à \mathcal{B} et apprêté pour lui. Ainsi une schématisation est l'élaboration, par le moyen d'une langue, d'un micro-univers que \mathcal{A} présente à \mathcal{B} dans l'intention d'obtenir un certain effet sur lui.

La notion de schématisation est encore métaphorique. Cela n'empêche toutefois pas de se poser quelques questions à son propos et, en particulier, les trois suivantes: sur quelles bases \mathcal{A} s'appuie-t-il pour choisir les aspects du schéma qu'il construit; comment concevoir qu'une schématisation "agisse" sur \mathcal{B} ; où se situer pour étudier les schémas?

2.2 Il est tout d'abord possible de postuler que \mathcal{A} , l'orateur réel, se fait, en fonction de la situation concrète où il se trouve, une représentation de lui-même, de son auditeur, du thème dont il veut parler et des relations entre ces trois termes. Mais en fait et pour autant que l'on s'en tienne à la schématisation produite, seules sont observables les images schématisées: celle de \mathcal{A} soit A, celle de \mathcal{B} soit B, celle du thème soit T et celles des relations, soit (A-B), (A-T), (B-T). Ce sont ainsi les représentations que l'orateur se fait qui, au plan pratique, vont déterminer la réussite ou l'échec de son intervention et, au plan théorique, vont commander le choix et la présentation des éléments de son discours.

Pour ne pas allonger, je me contenterai d'illustrer la chose sur trois mini-exemples. Soit donc les fragments de schémas.

(1) *Faites ceci* : c'est un ordre.

(2) *Faites ceci* : vous me ferez plaisir.

(3) *Faites ceci* : vous y gagnerez.

Chacun d'eux peut être considéré comme découlant de représentations que l'orateur s'est faites du rapport de force entre son interlocuteur et lui et qui sont toutes diffé-

rentes. Dans (1), la relation (A-B) s'inscrit dans un rapport d'autorité, ce qui n'est le cas ni dans (2) ni dans (3). Dans (2), tout se passe comme si l'orateur s'imaginait que son partenaire désirait lui être agréable et dans (3) qu'il avait affaire à un auditeur intéressé. On voit par là qu'une argumentation fortement articulée, avec des donc, ainsi, en conséquence, parce que, n'est qu'un cas particulier de schématisation: celle où l'orateur se représente son auditoire comme composé de personnes particulièrement sensibilisées aux apparences rationnelles.

2.3 Il s'ensuit qu'une schématisation ne vise pas le vrai, mais le vraisemblable, c'est-à-dire ce qui va sembler vrai à l'auditeur, compte-tenu de ce qu'il est et de la situation dans laquelle il se trouve. Encore faut-il souligner que le terme de "vrai" ne doit pas s'entendre en son sens étroit. Pour qu'une schématisation soit vraisemblable pour β , il ne suffit pas qu'elle soit en accord avec ce qu'il considère comme des faits, mais encore qu'elle soit compatible avec ses valeurs, éthiques, esthétiques, et avec ses intérêts. Dans ces conditions, et par définition, ce qui est vraisemblable pour β est aussi acceptable pour lui.

Quant à la façon dont un discours intervient sur un auditoire, je n'en sais rien. Ce qui précède permet seulement de penser que les images généralement liées à l'idée de communication, celles qui parlent de "transmission d'information" sont très inadéquates. Il semble beaucoup plus fructueux de parler en terme d'induction ou de résonance. Rien ne "passe" à proprement parler de α à β . Mais α présente à β une schématisation qui induit en lui, quand tout se passe bien, ce qui était visé.

2.4 Reste à se demander comment aborder l'étude de phénomènes, non seulement si complexes, mais dont

on vient de voir que je n'en parle encore que métaphoriquement. Je pense tout d'abord qu'il faut procéder par paliers et je vais en distinguer trois. Un exemple très simple, tiré d'une publicité, me permettra de m'expliquer.

Soit le discours suivant:

"Disque-lumière [ici photographie d'une lampe de poche]
Ni pile, ni ampoule à changer:
possède sa propre source d'électro-énergie".

1er niveau. Il est descriptif et consiste à expliciter quelques-uns des aspects les plus apparents que manifeste le texte. Il est ainsi possible ici de dégager trois moments.

1. L'ancrage du discours dans le monde supposé familier des "lampes de poche".

2. La production d'une sorte de contradiction: celle d'une lampe de poche sans pile (et sans ampoule, mais je laisse ceci de côté dans cet exemple).

3. Le rétablissement de la cohérence -donc l'élimination de la contradiction- par le passage au genre prochain: passage de l'espèce "lampe de poche avec pile" au genre "lampe de poche avec pile ou avec sa propre source d'énergie électrique".

2e niveau. C'est celui des représentations du locuteur. Tout se passe ici comme si α se représentait son lecteur comme quelqu'un qui n'aime pas changer ses piles, qui craint de les trouver à plat. Dès lors, un objet qui possède toutes les propriétés d'une lampe de poche (elle éclaire et elle en a les dimensions, la photo le montre), mais pas son principal défaut, est censé être désirable. On comprend qu'il soit théoriquement possible et d'inférer d'un texte les représentations de α , et dès lors, de rendre compte de la présence des éléments de la schématisation.

3e niveau. Il reste cependant à faire un pas de plus. Pourquoi parler de lampe de poche, pourquoi les rendre désirables? C'est alors d'une étude beaucoup plus large qu'il s'agit. Ce texte publicitaire se situe dans toute une struc-

ture économique. Le locuteur se présente comme un commerçant ou, plus exactement, comme occupant une certaine place dans un système d'échanges et il s'adresse à des auditeurs eux-mêmes enserrés dans une société de consommation déterminée.

C'est à l'étude du premier niveau seulement que doit servir la logique naturelle dont je vais maintenant dire quelques mots.

3. La logique naturelle

3.1 J'appellerai logique naturelle l'étude des opérations de pensée qui sont en oeuvre dans l'élaboration d'une schématisation. Une telle définition soulève tout de suite deux questions: celle de la pertinence d'une telle logique à l'étude de l'argumentation et celle même de sa possibilité.

On sait que des penseurs comme Perelman mettent très sérieusement en doute l'idée que la logique ait grand'chose à voir avec l'argumentation et ce qui précède lui donne raison en un certain sens du terme de logique. La physique de l'objet quelconque, pour user de l'heureuse expression de F. Gonseth⁽¹¹⁾, l'ensemble des opérations qui, au cours de la genèse de l'intelligence se développent pour prendre finalement forme d'algèbre de Boole ne peuvent, en effet, rendre compte des phénomènes discursifs. D'une part l'enfant parle et argumente bien avant de maîtriser l'hypothético-déductif, d'autre part la logique booleenne -et même ses extensions modales- ignorent tout de la situation et du sujet dont j'ai rappelé le rôle déterminant. Doit-on toutefois en conclure qu'un discours argumentatif, et d'ailleurs un discours qui ne l'est pas au sens courant du terme, soit pour autant dépourvu de

toute organisation? Je ne le pense pas. Il faudrait évidemment en administrer la preuve, dégager un ensemble d'opérations, les axiomatiser et montrer qu'elles sont susceptibles de rendre compte d'un certain nombre des phénomènes observables. Cela ne saurait se faire en un jour, mais conduit déjà à la seconde question.

Il s'agit de savoir s'il est contradictoire de parler simultanément de logique et d'un sujet qui, à un certain niveau d'observation, apparaît comme libre de faire ce qu'il veut. En effet, le mathématicien, après qu'il s'est donné les axiomes d'un groupe, ne peut plus décider sans contradiction qu'il dispose de deux éléments neutres distincts. On ne voit pas en revanche, que l'orateur soit jamais tenu de la même façon par ce qu'il a d'abord dit.

On peut, bien entendu, remarquer que l'orateur ne commence tout justement pas par poser toutes ses données, qu'il se garde de dire "voilà ce que j'appelle un X et rien ne sera un X, sinon par ce qui précède". De même qu'il est possible de noter qu'il ne termine pas son discours par la formule "ce qu'il fallait argumenter", mais plus volontiers par des formules du type "Vive la France" dont on ne voit pas, à première vue, ce qu'elles ont affaire avec ce qui précède. Mais ce genre d'observations, si elles sont suggestives, permettraient plus facilement de conclure à l'inexistence d'une "logique naturelle" qu'à montrer sa possibilité. Le problème doit donc être posé à un autre niveau.

Le système d'opérations à dégager n'est pas celui qui doit permettre de rendre compte de telle schématisation donnée, mais bien celui qui doit conduire à expliquer toute schématisation. Ainsi le quelconque change de plan. Pour reprendre l'exemple des axiomes de la structure de groupe, la logique mathématique permet de dire pourquoi on a telle formule et pourquoi pas telle autre. La logique naturelle ne permettra jamais de dire

pourquoi on a "Vive la France" plutôt que "Votez pour moi", mais elle devra mettre en évidence quelles opérations étaient requises pour que l'orateur ait pu dire l'une ou l'autre, de quelles opérations il s'est servi.

En conséquence, il est parfaitement possible de parler de logique naturelle, à condition de se placer, pour les opérations de schématisations au niveau où Piaget s'est placé pour étudier les opérations booléennes, ainsi que j'ai tenté de le montrer ailleurs avec quelque détail⁽¹²⁾.

3.2 Tout discours, au sens où j'utilise le terme, est tenu en situation et s'exprime au moyen d'une langue naturelle. La logique naturelle doit donc, d'une part postuler un concept susceptible de prendre en charge ces deux données et, d'autre part introduire des opérations particulières.

Partons d'un exemple concret, disons le fragment de texte suivant.

"Dans les milieux chypriotes grecs, on estime que les récents pourparlers communautaires de Vienne n'ont donné aucun résultat. On attribue cet échec au fait que M. Denktash, qui représente les Chypriotes turcs, s'est rendu dans la capitale autrichienne ayant reçu consigne d'Ankara de ne contribuer en aucune façon à l'évolution des entretiens." (Le Monde, 4.3.76, p. 34)

On constate, d'entrée de jeu, que chacune des expressions utilisées renvoie à tout un arrière-fond considéré comme acquis. L'utilisation de "pourparlers communautaires" ou celle de "Vienne", pour ne prendre que deux éléments, pré-suppose du lecteur qu'il dispose de tout un savoir préalable. Parce que l'instrument de la schématisation est le français, parce que le français s'inscrit dans une culture donnée, parce qu'enfin le Monde s'adresse à une certaine classe de la population, le discours s'ancre dès le départ sur ce que j'appellerai un préconstruit culturel. Celui-ci non seulement varie d'un thème à l'autre -la chose est triviale- mais, pour un même thème, dépend du locuteur et des

représentations qu'il se fait de son auditoire. Préciser la nature et le contenu de ce préconstruit est une tâche qui relève de la sociologie de la connaissance. Le logicien, quant à lui, se contentera de postuler les opérations générales qui doivent permettre un tel ancrage.

Ainsi chacun des "objets" de la logique naturelle, dès qu'il est inséré dans une activité discursive, se présente déjà muni de certaines propriétés, déjà relié à d'autres objets; il supporte certaines transformations et en exclut d'autres. Prenons l'exemple de Vienne. Il n'est pas dit que "Vienne est une ville": le lecteur est sensé le savoir. Lorsque l'auteur introduit dans son texte "la capitale autrichienne", il admet que son lecteur connaît la proposition "Vienne est la capitale de l'Autriche". Enfin, rien n'exclut qu'un discours affirme

"Vienne risque d'être détruite",

tandis qu'il est pratiquement impossible d'imaginer un texte où figurerait la déclaration

"Nous allons extraire la racine carrée de Vienne".

En un certain sens, il ne s'agit dans tout ceci que de banalités, mais ce sont de telles banalités qui fonctionnent effectivement dans le discours quotidien et ce sont d'elles que la logique naturelle doit rendre compte.

3.3 Il ne s'agit encore là que d'un point de départ. Le discours -et tout particulièrement le discours argumentatif- va élaborer ce préconstruit selon ses fins propres. En d'autres termes, il va déterminer les objets à l'aide de multiples prédicats qui, eux aussi sont riches de contenus préalables. On se trouve alors en présence d'un double mécanisme qu'il est possible de décrire en termes d'assimilation et d'accommodation. D'une part, en effet, les objets retenus doivent être intégrés dans des schèmes préexistants, c'est-à-dire au sein du préconstruit. Et d'autre part, ils doivent être accommodés aux représentations que le locuteur

se fait de son auditoire et de son objectif. Une schématisation apparaît dès lors comme le résultat d'un certain équilibre, provisoire, local et occasionnel certes, mais d'un équilibre cependant.

3.4 Reste un problème considérable. Est-il vrai que "les récents pourparlers communautaires de Vienne n'ont donné aucun résultat"? La question est délicate dans la mesure où, à l'exception de certains discours scientifiques ou juridiques, la situation ne comporte pas de procédures explicites de vérification. En d'autres termes, le problème de la vérité cède le pas à celui de l'acceptabilité et de la vraisemblance.

En fait l'échec des pourparlers est ici pris en charge par une double instance: l'une explicite, un ON situé "dans les milieux chypriotes grecs" et l'autre implicite, le journaliste du Monde. La logique naturelle sera ainsi conduite à dégager tout un ensemble d'opérations qui ont pour effet de signaler certaines sources d'information, de leur attribuer certaines attitudes face aux déterminations qu'elles prennent en charge, de mettre en évidence des distances et des degrés d'adhésion. Elles tendent toutes à rendre la schématisation acceptable à l'auditoire.

L'acceptabilité est toutefois une notion assez complexe qui renvoie à la vraisemblance. On remarquera en effet, toujours dans le fragment cité, que le locuteur ne se contente pas de renvoyer aux milieux chypriotes grecs, mais qu'il explique en quelque sorte le pourquoi de l'estimation rapportée. C'est même ici que la logique naturelle se rapproche le plus nettement de la logique mathématique, en ce sens qu'elle est conduite à dégager un ensemble très riche d'opérations -généralement binaires, entre déterminations, entre énoncés, et entre déterminations et énoncés. La différence consiste en ce que de telles opérations ne se limitent pas à combiner entre elles des valeurs de vérité. Elles renvoient à tout un réseau de causes

d'effets, de raisons, de motifs. Elles utilisent, elles aussi, un préconstruit culturel pour créer une certaine sorte de vraisemblance.

3.5 Pour terminer, je voudrais revenir brièvement sur l'argumentation. La logique naturelle est, en elle-même, incapable d'en rendre compte. Toutefois elle apparaît déjà comme un instrument que je crois nécessaire. En effet, l'analyse "logique" d'un discours devra permettre de mettre en évidence quelques-unes des images que le texte propose à l'auditeur: images de A, de B, du thème et des relations entre eux. Ce sont ces images qui doivent provoquer les phénomènes de résonance auxquels j'ai fait allusion plus haut. Mais pourquoi ces images-ci plutôt que d'autres relève, comme je l'ai dit, d'une toute autre approche. De même, c'est encore une autre question que de se demander si et pourquoi telles images sont efficaces. On entre par là dans le problème des représentations, problème qui réclame un autre type d'approche, l'un d'eux étant précisément celui que pratique Albert Morf⁽⁵⁾ au Centre de recherche en didactique de Montréal, un autre étant celui de Marianne Ebel et Pierre Fiala⁽⁹⁾ au Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel.

NOTES

- (1) S. TOULMIN, The Uses of Argument. Cambridge, Univ. Press, 1958.
- (2) Ch. PERELMAN, L. OLBRECHTS-TYTECA, Traité de l'argumentation. 2e éd., Paris, P.U.F., 1970.
- (3) A. LACOUT, P. VERGES, P. VERGES, Etudes des représentations économiques. Paris, C.N.R.S., (E.R.A., 284, A.T.P. 6101), 1973-74.
- (4) Rhétorique, 1403a26.
- (5) A. MORF, "Les stratégies d'intervention cognitives", Revue Européenne des Sciences sociales, 1974, XII, no 32, 137-150.
- (6) "muss so deutlich wie möglich die Regeln kennen, nach denen erfolgreich argumentiert werden kann." S.J. SCHMIDT, Litteraturwissenschaft als argumentierende Wissenschaft. Vorlage zum ZIF-Colloquium "Argumentationstheorie". Bielefeld, 1974 (Ronéo).
- (7) Rhétorique, 1355b8.
- (8) Recherche "Logique, argumentation et théorie du discours". Fonds national suisse de la recherche scientifique, no 1.9060.73.
- (9) M. EBEL, P. FIALA, "Présupposition et théorie du discours", Revue Européenne des Sciences sociales, 1974, XII, no 32, 115-136.
- (10) M.-J. BOREL, Schématization discursive et énonciation. (1ère partie). Travaux du Centre de recherches sémiologiques, Université de Neuchâtel, no 23, 1975.
- (11) F. GONSETH, Qu'est-ce que la logique? Paris, Hermann, 1937.

